

Conditions générales de livraison aux consommateurs

01-01-2018 – version 1.0

Table des matières :

- Article 1 - Définitions
- Article 2 - Identité de l'entrepreneur
- Article 3 - Champ d'application
- Article 4 - L'offre
- Article 5 - Le contrat
- Article 6 - Droit de rétractation
- Article 7 - Coûts en cas de rétractation
- Article 8 - Exclusion du droit de rétractation
- Article 9 - Le prix
- Article 10 - Conformité et Garantie
- Article 11 - Livraison et exécution
- Article 12 - Transactions à durée : durée, résiliation et prolongation
- Article 13 - Paiement
- Article 14 - Traitement des réclamations
- Article 15 - Litiges
- Article 16 - Dispositions complémentaires ou contraires

Perfect Care B.V.
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
The Netherlands

Tel.: +31 850 643 011
E-mail: info@perfectcare.nl

Article 1 - Définitions

Dans ces conditions, on entend par :

1. **Délai de réflexion** : la période pendant laquelle le consommateur peut exercer son droit de rétractation ;
2. **Consommateur** : la personne physique qui n'agit pas dans l'exercice d'une profession et qui conclut un contrat à distance avec l'entrepreneur ;
3. **Jour** : jour calendaire ;
4. **Transaction étalée** : un contrat à distance concernant une série de produits et/ou services, dont l'obligation de livraison et/ou d'achat est étalée dans le temps ;
5. **Support de données durable** : tout moyen permettant au consommateur ou à l'entrepreneur de stocker des informations qui lui sont adressées personnellement, d'une manière qui permet de s'y reporter à l'avenir et de reproduire à l'identique des informations stockées.
6. **Droit de rétractation** : la possibilité pour le consommateur de renoncer au contrat à distance dans le délai de réflexion ;
7. **Modèle de formulaire** : le modèle de formulaire de rétractation que l'entrepreneur met à disposition, et qu'un consommateur peut remplir pour exercer son droit de rétractation.
8. **Entrepreneur** : la personne physique ou morale qui offre des produits et/ou services à distance à des consommateurs ;
9. **Contrat à distance** : un contrat dans lequel, dans le cadre d'un système de vente à distance de produits et/ou services organisé par l'entrepreneur, il est fait, jusqu'à la conclusion du contrat, exclusivement usage d'une ou de plusieurs techniques pour la communication à distance ;
10. **Technique de communication à distance** : moyen qui peut être utilisé pour la conclusion d'un contrat, sans que le consommateur et l'entrepreneur soient réunis simultanément dans le même local.
11. **Conditions générales** : les présentes Conditions générales de l'entrepreneur.

Article 2 - Identité de l'entrepreneur

Perfect Care BV,
Logistiekweg 18, 4906 AB Oosterhout, Pays-Bas
Numéro de téléphone : +31 850 643011 – joignable de 08h00 – 16h30 du lundi au vendredi.
Adresse e-mail : info@perfectcare.nl
Numéro CdC : 67143075
Numéro d'identification de TVA : NL856847847B01

Perfect Care B.V.
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
The Netherlands

Tel.: +31 850 643 011
E-mail: info@perfectcare.nl

Article 3 - Champ d'application

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à chaque offre de l'entrepreneur et à chaque contrat à distance et commande conclus entre l'entrepreneur et le consommateur.
2. Avant la conclusion du contrat à distance, le texte des présentes conditions générales sera mis à la disposition du consommateur. Si cela n'est raisonnablement pas possible, on informera le consommateur, avant que le contrat à distance ne soit conclu, que les conditions générales peuvent être consultées chez l'entrepreneur et qu'elles lui seront envoyées à sa demande dans les plus brefs délais et sans frais.
3. Si le contrat à distance est conclu de manière électronique, contrairement au paragraphe précédent et avant la conclusion du contrat à distance, le texte des présentes conditions générales peut être mis à la disposition du consommateur par voie électronique, de telle façon que le consommateur peut les enregistrer facilement sur un support durable. Si ceci n'est raisonnablement pas possible, l'entrepreneur indiquera, avant la conclusion du contrat à distance, où le consommateur peut consulter les conditions générales par voie électronique et qu'elles lui seront envoyées sur demande, par voie électronique ou autres moyens et gracieusement.
4. Au cas où, à côté des présentes conditions générales, des conditions de produits ou de services spécifiques s'appliqueraient aussi, les deuxième et troisième paragraphes s'appliquent par analogie, et le consommateur peut toujours invoquer, en cas de conditions générales contradictoires, la disposition applicable qui lui est la plus favorable.
5. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales sont nulles ou annulées en tout ou en partie, le contrat et les présentes conditions restent pour le reste en vigueur et la disposition concernée sera remplacée sans délai, d'un commun accord, par une disposition qui s'approche le plus possible de l'original.
6. Des cas qui ne sont pas régis par les présentes conditions générales, doivent être évalués 'dans l'esprit' des présentes conditions générales.
7. Les imprécisions concernant les explications ou le contenu d'une ou de plusieurs dispositions de nos conditions doivent être expliquées 'dans l'esprit' des présentes conditions générales.

Article 4 - L'offre

1. Si une offre a une durée limitée ou est soumise à des conditions, l'offre le mentionnera explicitement.
2. L'offre est sans engagement. L'entrepreneur a le droit de modifier et d'adapter l'offre.
3. L'offre comporte une description complète et précise des produits et/ou des services offerts. La description est suffisamment détaillée pour permettre une bonne évaluation de l'offre par le consommateur. Les images que l'entrepreneur pourrait utiliser sont une reproduction fidèle des produits et/ou services offerts. Des erreurs ou fautes évidentes dans l'offre n'engagent pas l'entrepreneur.
4. Toutes les illustrations, spécifications et données de l'offre sont indicatives et ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts ou à une résiliation du contrat.
5. Les illustrations des produits sont une représentation fidèle des produits offerts. L'entrepreneur ne peut garantir que les couleurs présentées correspondent exactement aux couleurs véritables des produits.
6. Chaque offre contient de telles informations, que le consommateur connaît les droits et devoirs inhérents à l'acceptation de l'offre. Il s'agit en particulier des suivantes :
 - le prix toutes taxes comprises ;
 - les éventuels frais d'expédition ;

- O la manière dont le contrat sera réalisé et les opérations nécessaires à cet effet ;
- O l'applicabilité ou non du droit de rétractation ;
- O les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du Contrat ;
- O le délai d'acceptation de l'offre, ou le délai pendant lequel l'entrepreneur garantit le prix ;
- O le niveau du tarif pour la communication à distance si les frais d'utilisation de la technique de communication à distance sont calculés sur une autre base que le tarif de base régulier pour le moyen de communication utilisé ;
- O si le contrat sera archivé après sa réalisation et, dans l'affirmative, de quelle façon il pourra être consulté par le consommateur ;
- O la manière dont le consommateur, avant la conclusion du contrat, peut contrôler et le cas échéant rectifier les données qu'il a fournies dans le cadre du contrat ;
- O les autres langues éventuelles dans lesquelles, outre le néerlandais, le contrat peut être conclu ;
- O les codes de conduite auxquels l'entrepreneur s'est soumis et la façon dont le consommateur peut consulter ces codes de conduite par voie électronique ; et
- O la durée minimale du contrat à distance en cas de transaction étalée.

Article 5 - Le contrat

1. Sous réserve des dispositions de l'article 4, le contrat est conclu au moment de l'acceptation par le consommateur de l'offre et de sa conformité aux conditions auxquelles elle est soumise.
2. Si le consommateur a accepté l'offre par voie électronique, l'entrepreneur confirme sans délai par voie électronique la réception de l'acceptation de l'offre. Aussi longtemps que l'acceptation n'a pas été confirmée par l'entrepreneur, le consommateur peut annuler le contrat.
3. Si le contrat est conclu par voie électronique, l'entrepreneur prend des mesures techniques et organisationnelles pour sécuriser la transmission électronique des données et garantir un environnement en ligne sûr. Si le consommateur peut procéder au règlement électronique, l'entrepreneur prendra des mesures de sécurité adaptées à cet effet.
4. L'entrepreneur peut, dans des cadres légaux, s'informer pour savoir si le consommateur est en mesure de remplir ses obligations de paiement, ainsi que s'enquérir de tous les faits et facteurs importants pour une conclusion réfléchie du contrat à distance. Si l'entrepreneur a de bonnes raisons de ne pas conclure le contrat sur la base de son enquête, il a le droit de refuser une commande ou demande en présentant ses raisons, ou de soumettre l'exécution à des conditions particulières.
5. L'entrepreneur transmettra avec le produit ou le service les informations suivantes au consommateur, par écrit ou d'une manière telle, que ces informations puissent être stockées par le consommateur de manière accessible sur un support durable de données :
 - l'adresse physique de l'établissement où le consommateur peut s'adresser en cas de réclamations ;
 - les conditions et la façon dont le consommateur peut exercer son droit de rétractation, ou une notification claire de l'exclusion du droit de rétractation ;
 - c. les informations sur les garanties et le service après-vente ;
 - d. les données spécifiées à l'article 4 alinéa 3 des présentes conditions, à moins que l'Entrepreneur n'ait déjà fourni ces données au consommateur avant l'exécution du Contrat ;
 - e. les conditions de résiliation du contrat si le contrat a une durée de plus d'un an ou indéterminée.
6. En cas d'une transaction à durée, la disposition dans le paragraphe précédent ne s'applique qu'à la première livraison.
7. Chaque contrat est conclu dans le cadre des conditions suspensives de disponibilité suffisante des produits en question.

Article 6 - Droit de rétractation

Pour la livraison de produits :

1. En cas d'achat de produits, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour résilier le contrat sans indication du motif. Ce délai de réflexion prend cours le lendemain de la réception du produit par le consommateur ou par un représentant désigné au préalable par le consommateur et communiqué au représentant.
2. Pendant le délai de réflexion, le consommateur traitera le produit et l'emballage avec soin. Il déballera ou utilisera le produit seulement dans la mesure nécessaire pour pouvoir juger s'il souhaite conserver le produit. S'il exerce son droit de rétractation, il retournera le produit à l'entrepreneur avec tous les accessoires fournis, si possible dans l'état et l'emballage originaux, conformément aux instructions raisonnables et claires de l'entrepreneur.
3. Si le consommateur souhaite exercer son droit de rétractation, il est tenu de le notifier à l'entrepreneur dans les 14 jours suivant la réception du produit. Le consommateur doit le notifier au moyen du modèle de formulaire. Après que le consommateur a notifié vouloir exercer son droit de rétractation, le client doit retourner le produit dans les 14 jours. Le consommateur est tenu de prouver que les choses livrées ont été retournées en temps utile, par exemple par une preuve d'expédition.
4. Si le client, au terme des délais visés aux paragraphes 2 et 3, n'a pas notifié vouloir exercer son droit de rétractation ou n'a pas retourné le produit à l'entrepreneur, l'achat est un fait.

Pour la livraison de services :

5. en cas de livraison de services, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour résilier le contrat sans indication du motif. Ce délai prend cours le jour de la conclusion du contrat.
6. Pour exercer son droit de rétractation, le consommateur respectera les instructions raisonnables et claires que l'entrepreneur donnera au moment de l'offre et/ou, au plus tard, à la prestation.

Article 7 - Coûts en cas de rétractation

1. Si le consommateur exerce son droit de rétractation, il aura tout au plus les frais de retour à payer.
2. Si le consommateur a versé un montant, l'entrepreneur sera tenu de rembourser ce montant dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours après la rétractation, à condition toutefois que le commerçant en ligne ait déjà reçu le retour du produit ou qu'une preuve pertinente du retour complet puisse être présentée. Le remboursement aura lieu par le même mode de paiement utilisé par le consommateur, sauf si le consommateur accepte expressément un autre mode de paiement.

Perfect Care B.V.
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
The Netherlands
Tel.: +31 850 643 011
E-mail: info@perfectcare.nl

3. Si le produit est endommagé par une manipulation négligente par le consommateur proprement dit, ce dernier est responsable d'une éventuelle perte de valeur du produit.
4. La responsabilité du consommateur ne peut être engagée pour une perte de valeur du produit si l'entrepreneur ne lui a pas fourni toutes les informations légalement obligatoires sur le droit de rétractation avant la conclusion du contrat d'achat.

Article 8 - Exclusion du droit de rétractation

1. L'entrepreneur peut exclure le droit de rétractation du consommateur pour les produits et services suivants décrits aux paragraphes 2 et 3. L'exclusion du droit de rétractation est valable uniquement si l'entrepreneur l'a signalé clairement dans l'offre, au moins avant la conclusion du contrat.
2. L'exclusion du droit de rétractation n'est possible que pour les produits :
 - a. qui ont été fabriqués par l'entrepreneur selon les spécifications du consommateur ;
 - b. qui sont clairement de nature personnelle ;
 - c. qui, de par leur nature, ne peuvent être retournés ;
 - d. qui peuvent se décomposer ou vieillir rapidement ;
 - e. dont le prix est lié aux fluctuations du marché financier, sur lesquelles l'entrepreneur n'a aucune influence ;
 - f. pour les journaux et magazines vendus au numéro ;
 - g. pour des enregistrements audio et vidéo et les logiciels informatiques que le consommateur a descellés.
 - h. pour des produits hygiéniques que le consommateur a descellés.
3. L'exclusion du droit de rétractation n'est possible que pour les services :
 - a. d'hébergement, de transport, de restauration ou de loisirs à prester à une date déterminée ou pendant une période déterminée ;
 - b. dont la livraison a commencé avec l'autorisation expresse du consommateur avant l'expiration du délai de réflexion
 - c. relatifs à des paris et loteries.

Article 9 - Le prix

1. Pendant la durée de l'offre mentionnée dans l'offre, les prix des produits et/ou services ne sont pas augmentés, sauf modifications tarifaires suite aux modifications du taux de la TVA.
2. Contrairement au paragraphe précédent, l'entrepreneur peut offrir les produits ou services dont les prix subissent les variations du marché financier et sur lesquelles l'entrepreneur n'a pas d'influence, avec des prix variables. Ce lien aux variations et le fait que les prix éventuellement mentionnés sont des prix indicatifs, seront signalés dans l'offre.
3. Les augmentations des prix dans les trois mois après la conclusion du contrat ne sont permises que si elles sont la conséquence de réglementations ou dispositions légales.
4. Les augmentations des prix après trois mois après la conclusion du contrat sont uniquement permises si l'entrepreneur l'a stipulé et :
 - a. si elles sont la conséquence de réglementations ou dispositions légales ; ou
 - b. si le consommateur est autorisé à résilier le contrat à partir du jour d'application de l'augmentation du prix.
5. Les prix indiqués dans l'offre de produits et services s'entendent TVA comprise.
6. Tous les prix s'entendent sous réserve d'erreurs d'impression et typographiques. Aucune responsabilité ne sera assumée pour les conséquences d'erreurs d'impression et typographiques. En cas d'erreurs d'impression et typographiques, l'entrepreneur n'est pas tenu de livrer le produit au prix incorrect.

Article 10 - Conformité et Garantie

1. L'entrepreneur garantit que les produits et/ou services répondent au contrat, aux spécifications mentionnées dans l'offre, aux exigences raisonnables de qualité et/ou d'utilisation ainsi qu'aux dispositions légales et gouvernementales en vigueur au moment de la conclusion du contrat. Si convenu, l'entrepreneur garantit également que le produit convient à une utilisation autre que son utilisation normale.

2. Une garantie accordée par l'entrepreneur, le fabricant ou l'importateur n'entame en rien les droits légaux et les exigences que le consommateur peut faire valoir vis-à-vis de l'entrepreneur en vertu du contrat
3. D'éventuels défauts ou produits livrés de manière incorrecte doivent être notifiés par écrit à l'entrepreneur dans les 4 semaines après la livraison. Les produits doivent être retournés dans l'emballage d'origine et dans un état neuf.
4. Le délai de garantie de l'entrepreneur correspond au délai de garantie usine. Cependant, l'entrepreneur n'est à aucun moment responsable de l'aptitude des produits à chaque utilisation individuelle par le consommateur, ni d'éventuels conseils à l'égard de l'utilisation ou de l'application des produits.
5. La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :
 - Le consommateur a réparé et/ou adapté lui-même les produits livrés ou les a fait réparer et/ou adapter par des tiers ;
 - Les produits livrés ont été exposés à des conditions anormales ou autrement manipulés de manière négligente ou en contradiction avec les indications de l'entrepreneur et/ou sur l'emballage ;
 - La mauvaise qualité est due en totalité ou en partie à des prescriptions que les autorités ont posées ou poseront à l'égard de la nature ou de la qualité des matériaux utilisés.

Perfect Care B.V.
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
The Netherlands

Tel.: +31 850 643 011
E-mail: info@perfectcare.nl

Article 11 - Livraison et exécution

1. L'entrepreneur fera preuve du plus grand soin pendant la réception et l'exécution des commandes de produits et l'évaluation des demandes de prestation de services.
2. Sera considérée comme lieu de livraison, l'adresse communiquée par le consommateur à l'entreprise.
3. En observant ce qui est mentionné à ce sujet au paragraphe 4 du présent article, l'entreprise exécutera les commandes acceptées avec la diligence nécessaire mais au plus tard dans les 30 jours, à moins qu'un délai de livraison plus long n'ait été convenu avec le consommateur. Si la livraison est retardée, ou si une commande ne peut être exécutée ou peut être exécutée qu'en partie, le consommateur en sera informé au plus tard 30 jours après avoir passé la commande. Dans ce cas, le consommateur aura le droit de résilier le contrat sans frais. Le consommateur n'a pas droit à une indemnisation.
4. Tous les délais de livraison sont indicatifs. Les délais éventuellement cités ne confèrent aucun droit au consommateur. En cas de dépassement d'un délai, le consommateur n'a pas droit à une indemnisation.
5. En cas de résiliation du contrat conformément au paragraphe 3 du présent article, l'entrepreneur remboursera le montant payé par le consommateur dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans les 14 jours après la résiliation.
6. Si la livraison d'un produit commandé s'avère impossible, l'entrepreneur s'efforcera de proposer un article de remplacement. Au plus tard à la livraison, il sera notifié de manière claire et compréhensible qu'un article de remplacement sera livré. En cas d'articles de remplacement, le droit de rétractation ne peut être exclu. Les frais de retour éventuels sont à la charge de l'entrepreneur.
7. Le risque de dégâts et/ou de disparition de produits est porté par l'entrepreneur, jusqu'au moment de livraison chez le consommateur ou au représentant indiqué auparavant à l'entrepreneur, sauf convention contraire expresse.

Article 12 - Transactions à durée : durée, résiliation et prolongation

Résiliation

1. Le consommateur peut à tout moment résilier un contrat à durée indéterminée, ayant pour objectif la livraison régulière de produits (y compris l'électricité) ou services, en observant les règles de résiliation convenues et un délai de préavis de maximum un mois.
2. Le consommateur peut à tout moment avant la fin de la durée déterminée résilier un contrat à durée déterminée, ayant pour objectif la livraison régulière de produits (y compris l'électricité) ou services, en observant les règles de résiliation convenues et un délai de préavis de maximum un mois.
3. Concernant les contrats dans les paragraphes précédents, le consommateur peut :
 - résilier à tout moment, sans être limité à une résiliation à un moment spécifique ou pendant une période déterminée ;

- résilier au moins de la même façon qu'il les a souscrits ;
- toujours les résilier avec le même délai de préavis que l'entrepreneur a stipulé pour lui-même.

Prolongation

4. Un contrat à durée déterminé ayant pour objectif la livraison régulière de produits (y compris d'électricité) ou services, ne peut être reconduit ou prolongé tacitement pour une durée déterminée.
4. Contrairement au paragraphe précédent, un contrat à durée déterminée ayant pour objectif la livraison régulière de journaux, quotidiens, hebdomadaires et magazines, peut être reconduit tacitement pour une durée maximale de trois mois, si le consommateur peut résilier ce contrat reconduit avec un délai de préavis d'au maximum un mois.
5. Un contrat à durée déterminée ayant pour objectif la livraison régulière de produits ou services, ne peut être reconduit tacitement pour une durée indéterminée que si le consommateur peut le résilier à tout moment, avec un délai de préavis de maximum un mois et un délai de préavis de maximum trois mois si le contrat a pour objectif la livraison régulière, mais moins d'une fois par mois, de journaux, quotidiens et hebdomadaires et magazines.
6. Un contrat à durée déterminée pour la livraison régulière de journaux, quotidiens, hebdomadaires et magazines dans le cadre d'un abonnement d'essai n'est pas reconduit tacitement et se termine automatiquement à la fin de la période d'essai.

Durée

7. Si un contrat a une durée de plus d'un an, le consommateur peut résilier à tout moment avec un délai de préavis de maximum 1 mois après un an, sauf si la résiliation avant la fin de la période convenue n'est pas raisonnable ou juste.

Article 13 - Paiement

1. Sauf mention contraire, les montants dus par le consommateur seront réglés dans les 7 jours ouvrables suivant le début du délai de réflexion tel que visé à l'article 6 paragraphe 1. En cas de contrat de prestation d'un service, ce délai débute après la réception de la confirmation du contrat par le consommateur.
2. Le consommateur est tenu de signaler immédiatement à l'entrepreneur les erreurs dans les données de paiement fournies ou mentionnées.
3. En cas de défaut de paiement du consommateur, l'entrepreneur, sous réserve des restrictions légales, a le droit de facturer au consommateur des frais raisonnables qu'il lui a signifiés au préalable.

Article 14 - Traitement des réclamations

1. L'entrepreneur dispose d'une procédure de réclamation suffisamment connue et traite les réclamations selon cette procédure.
2. Les réclamations relatives à l'exécution du contrat doivent être déposées auprès de l'entrepreneur dans les 7 jours et avec une description claire et exhaustive, après constat des manquements par le consommateur.
3. Les réclamations soumises à l'entrepreneur recevront une réponse dans un délai de 14 jours après la date de réception. Si une réclamation demande un délai de traitement prévisible plus long, l'entrepreneur répondra dans un délai de 14 jours par une confirmation de réception et une indication de la date à laquelle le consommateur peut attendre une réponse plus détaillée.
4. Si la réclamation ne peut pas être résolue d'un commun accord, le litige sera soumis au juge compétent.
5. Pour des réclamations, un consommateur doit s'adresser en premier lieu à l'entrepreneur. Si la boutique en ligne est affiliée à Thuiswinkel Waarborg et que des réclamations ne peuvent être résolues de commun accord, le consommateur doit s'adresser à Thuiswinkel Waarborg (www.thuiswinkel.org), qui tranchera gracieusement. Contrôlez si cette boutique en ligne a une affiliation en cours via <https://www.thuiswinkel.org/ledenlijst/>. Si une solution ne peut toujours pas être trouvée, le consommateur a la possibilité de confier la gestion de sa réclamation à la commission d'arbitrage indépendante désignée par Thuiswinkel Waarborg. Sa décision est contraignante et tant l'entrepreneur que le consommateur acceptent cette décision contraignante. La soumission d'un litige à cette commission d'arbitrage entraîne des frais, qui

Perfect Care B.V.
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
The Netherlands

Tel.: +31 850 643 011
E-mail: info@perfectcare.nl

doivent être payés par le consommateur à la commission en question. Il est également possible de notifier des réclamations via la plate-forme européenne ODR (<http://ec.europa.eu/odr>).

6. Une réclamation ne suspend pas les obligations de l'entrepreneur, sauf mention contraire écrite par l'entrepreneur.
7. Si l'entrepreneur estime une réclamation fondée, il remplacera ou réparera, à sa convenance, gracieusement les produits livrés.

Article 15 - Litiges

1. Les contrats entre l'entrepreneur et le consommateur régis par ces conditions générales sont uniquement soumis au droit néerlandais, même si le consommateur réside à l'étranger.
2. La Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

Article 16 - Dispositions complémentaires ou contraires

Les dispositions complémentaires ou contraires à ces conditions générales ne doivent pas être pénalisantes pour le consommateur et doivent être consignées par écrit ou de telle manière que le consommateur peut les enregistrer de manière accessible sur un support durable.

Perfect Care B.V.
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
The Netherlands

Tel.: +31 850 643 011
E-mail: info@perfectcare.nl

Formulaire de rétractation

(remplir et retourner ce formulaire uniquement lorsque vous souhaitez vous rétracter du contrat)

— À
Perfect Care BV
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
info@perfectcare.nl
+31 850 643011

Perfect Care B.V.
Logistiekweg 18
4906 AB Oosterhout
The Netherlands

Tel.: +31 850 643 011
E-mail: info@perfectcare.nl

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions(*) par la présente ma/notre* volonté de me/nous rétracter (*) de la vente des marchandises suivantes/de la prestation du service suivant (*) :

— Commandé le (JJ-MM-AAAA) :

— Numéro de commande :

— Reçu le (JJ-MM-AAAA) :

— Noms(s) consommateur(s) :

— Adresse consommateur(s) :

— Numéro de compte IBAN :

— Signature consommateur(s) (uniquement lorsque le présent formulaire est déposé sur papier)

— Date (JJ-MM-AAAA) :

(*) *Biffer les mentions inutiles.*